

SYNDICAT CGT NICE METROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue J. Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11 L'Arénas - Immeuble le Phare - 405 promenade des Anglais 06202 Nice Cedex 3 - Tel : 04.89.98.14.51 ou 52 syndicat.cgt@ville-nice.fr

Mobilisons-nous pour l'école, les enfants et les personnels !

RYTHMES SCOLAIRES:

Rien n'est réglé concernant les rythmes scolaires. La mise en place de la réforme conduit à une aggravation de la situation pour les élèves et pour les personnels. Cette modification des horaires, sans concertation, avec les personnels territoriaux et les enseignants c'est traduit par l'instauration nouvelles tâches, le manque de les missions de clarté dans chacun(e). Cela a entrainé une augmentation de la fatigue et du stress pour les élèves comme pour les personnels.

La CGT continue de dénoncer cet état de fait. Par le personnel en action, nous disons que les jeux ne sont pas faits!

DES MOYENS INSUFFISANTS!

Dans l'éducation après la suppression de 80 000 postes sous la mandature Sarkosy, le gouvernement actuel s'était engagé à créer 60 000 postes. Les réductions budgétaires sont en train de jeter à bas cette promesse.

A ceci, s'ajoute les nouveaux rythmes scolaires qui transfèrent de l'Etat vers les communes une partie du temps scolaire, augmentant le poids financier supporté par les collectivités locales.

Concrètement, les moyens humains et matériels font défaut, malgré l'investissement dont font preuve les personnels. Concrètement, nous assistons à une mise en place plus que chaotique de la réforme à la rentrée 2014. Concrètement, les buts annoncés de la réforme sont infirmés par la réalité quotidienne vécue par les enfants et les personnels.

SALAIRES:

Dans l'éducation, après la suppression de 80 000 postes sous la mandature Sarkosy, le gouvernement actuel s'était engagé à créer 60 000 postes. Les réductions budgétaires sont en train de jeter à bas cette promesse.

A ceci, s'ajoutent les nouveaux rythmes scolaires qui transfèrent de l'Etat vers les communes une partie du temps scolaire, augmentant le poids financier supporté par les collectivités locales. Concrètement, les moyens humains et matériels font défaut, malgré l'investissement dont font preuve les personnels. Concrètement nous assistons à une mise en place plus que chaotique de la réforme à la rentrée 2014. Concrètement les buts annoncés de la réforme sont infirmés par la réalité quotidienne vécue par les enfants et les personnels.

REVENDIQUONS:

- Une remise à plat des rythmes scolaires mettant l'enfant au cœur des réflexions!
- Une augmentation des salaires par la revalorisation du point d'indice !
- Un nombre suffisant de postes pour répondre aux besoins !

MOBILISONS NOUS!

MARDI 3 FEVRIER 2015 RASSEMBLEMENT PLACE GARIBALDI A 10 H 30

VENEZ NOMBREUX ET NOMBREUSES ... SEULE UNE MOBILISATION TERRITORIAUX/ENSEIGNANTS
PEUT FAIRE BOUGER LE GOUVERNEMENT ET NOS RESPONSABLES LOCAUX